Affiché au GRAND CAHORS le : Délibération n° 23

2 2 NOV. 2019



AR PREFECTURE

046-200023737-20191114-23_14_11_2019-DE Regu le 18/11/2019

Séance du 14 novembre à 19 heures

Le quatorze novembre deux mille dix-neuf, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune de Lamagdelaine, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

Etaient présents les membres titulaires suivants : (43)

M. LABRO Didier (Arcambal), Mme FOURNIER Martine (Bellefont - La Rauze), M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), M. RAFFY Gilles (Bouziès), M. SEGOND Dominique (Cabrerets), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors), M. SAN JUAN Alain (Cahors), M. TESTA Francesco (Cahors), Mme HAUDRY Sabine (Cahors), M. Bernard DELPECH (Cahors), Mme LOOCK Martine (Cahors), M. COUPY Daniel (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors), M. MAFFRE Jean-Luc (Cahors), Mme MARTY Lucienne (Cahors), M. TULET André (Cahors), M. TILLIE Christophe (Cahors), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. TAILLARDAS Claude (Catus), M. PEYRUS Guy (Cieurac), M. JOUCLAS Guy (Crayssac), Mme LANES Bénédicte (Douelle), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), M. REIX Jean-Albert (Lherm), M. PRADDAUDE Jean-Paul (Mechmont), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjouls), M. MARRE Denis (Pradines), Mme ROUAT Géraldine (Pradines), M. STEVENARD Daniel (Pradines), Mme HILT Martine (Pradines), M. MIQUEL Gérard (St Cirq Lapopie), M. FIGEAC Philippe (St Denis Catus), M. GILBERT Joël (St Pierre Lafeuille), M. PECHBERTY Jean-Jacques (Tour de Faure), M. LAVAUR Pascal (Trespoux-Rassiels),

Etaient présents les membres suppléants en lieu et place des titulaires : (3)

Mme MARTIN Caroline (Caillac), M. REDOULES Matthieu (Espère), Mme VANBESIEN Joëlle (Le Montat),

Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (25)

Mme LAGARDE Geneviève (Cahors), Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors - procuration donnée à Mme MARTY), M. SIMON Michel (Cahors), Mme BOUIX Catherine (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors), M. SINDOU Géraud (Cahors), Mme LENEVEU Hélène (Cahors - procuration donnée à M. DELPECH), M. COLIN Henri (Cahors - procuration donnée à Mme BONNET), Mme BOYER Noëlle (Cahors), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (Cahors), Mme RIVIERE Brigitte (Cahors - procuration donnée à M. MAFFRE), M. DEBUISSON Guy (Cahors), Mme CHANUT STOEFFLER Sylvie (Cahors), Mme BESSOU Evelyne (Cahors - procuration donnée à M.TULET), M. CASTANG Stéphane (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), M. PETIT Jean (Espère), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. CANCEIL Philippe (Labastide du Vert), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme CALAS Béatrice (Maxou), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. GILES Jérôme (St Géry – Vers), M. FERNANDEZ Pierre (St Médard - procuration donnée à M. VASSOUZE-FAURE).

Procurations: 6

Secrétaire de séance : Romuald MOLINIE

AR PREFECTURE

046-200023737-20191114-23_14_11_2019-DE Regu le 18/11/2019

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique du Grand Cahors

Objet : Demande de subvention au Conseil Départemental du Lot

A été adopté à l'unanimité

Affiché au GRAND CAHORS le :

2 2 NOV. 2019



AR PREFECTURE

046-200023737-20191114-23_14_11_2019-DE Recu le 18/11/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 14 novembre 2019 Rapporteur : José TILLOU

Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique du Grand Cahors

Objet : Demande de subvention au Conseil Départemental du Lot

Mesdames, Messieurs,

Délibération n° 23

Le Conservatoire de Musique et d'Art dramatique Philippe-Gaubert du Grand Cahors accueille 595 élèves pour l'année scolaire 2019-2020, dont 503 qui résident sur le territoire du Grand Cahors.

Un grand nombre de disciplines vocales ou instrumentales y est enseigné dans des styles très variés, de la musique baroque aux musiques actuelles. La pratique collective y est très présente, avec une trentaine de formations constituées.

Lieu de sensibilisation, d'apprentissage, de création et de diffusion, le Conservatoire travaille toute l'année en partenariat avec le milieu scolaire : interventions dans les écoles et dans les collèges (Classes à Horaires Aménagés Musique et Classes à Horaires Aménagés Théâtre).

La Communauté d'Agglomération du Grand Cahors sollicite le Conseil Départemental du Lot pour l'obtention d'une subvention au titre du fonctionnement de son Conservatoire à Rayonnement Intercommunal pour l'année scolaire 2019-2020. Pour information, la subvention s'est élevée à 87.570 € pour l'année 2018-2019.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a. D'approuver cette demande de subvention et d'autoriser M. le Président à la solliciter auprès du Conseil Départemental du Lot ;
- b. D'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tout document y afférent.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

